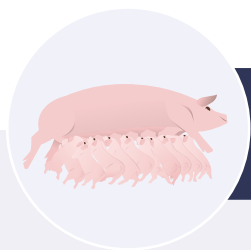


Travail réalisé par des experts du bien-être porcin et des pratiques d'élevage françaises sur la base de l'avis EFSA « Welfare of pigs on farm »



1 / TRUIES À LA REPRODUCTION

Axes prioritaires pour améliorer le bien-être

COCHETTES ET TRUIES



Fournir davantage d'espace aux animaux

- > Arrêter l'élevage en cage
- > Fournir plus d'espace aux animaux logés en groupe



Apporter plus de fibres dans les rations

- > Favoriser un apport de paille



Maintenir les sols en bon état

- > Assurer l'hygiène des sols
- > Opter pour des sols confortables
- > Réparer les défauts d'usure



Apporter des matériaux de nidification aux truies en maternité

- > Apporter des matériaux de nidification de qualité adaptée en quantité suffisante

Pourcentages de répartition des pratiques les plus répandues en France risquant de porter atteinte au bien-être

	VERRATERIE	GESTANTES	MATERNITÉ
 Système d'élevage prédominant	Cage individuelle 	Groupe en bâtiment sans accès à l'extérieur 	Case avec cage de contention permanente 
 Pratiques du système d'élevage prédominant risquant de porter atteinte au bien-être des porcs	 Logement en espace confiné 	 Distribution d'une ration alimentaire insuffisante en fibres 	 Logement en espace confiné 
	 Distribution d'une ration alimentaire insuffisante en fibres 	 Accès limité aux mangeoires entraînant une compétition sévère 	 Distribution de matériaux de nidification non adaptés 
	 Changement de cage des truies lié à la gestion des retours en chaleurs 	 Aménagement de l'enclos ne permettant pas l'évitement des agressions 	 Distribution de matériaux de nidification en quantité insuffisante 
	 Sol mal entretenu 		 Systèmes de ventilation et/ou de refroidissement inadaptés 
			 Distribution de matériaux d'enrichissement non conforme à la législation 



AIDE À LA
LECTURE

La barre  signifie que les experts interrogés estiment que 50 à 70 % des élevages élevant les truies en maternité en case avec cage de contention permanente utilisent la pratique « Distribution de matériaux d'enrichissement non conforme à la législation » en France.

PRÉCAUTIONS

Les pourcentages de répartition des systèmes d'élevage et des pratiques qui risquent de porter atteinte au bien-être des porcs en France sont estimés par le groupe d'experts sollicité par le CNR BEA sur la base de leurs connaissances du terrain et des inspections qu'ils ont pu réaliser. Seules les pratiques à risque avec un pourcentage de répartition estimé à plus de 20% des élevages français sont représentées sur cette fiche, par souci de lisibilité. Pour formuler les axes prioritaires pour améliorer le bien-être des porcs, les experts pouvaient se baser, notamment, sur les pourcentages de répartition qu'ils avaient définis mais aussi sur leur connaissance complémentaire du terrain.

LIENS UTILES

Les principaux axes d'amélioration ont été sélectionnés par le groupe d'experts sur la base, notamment, des recommandations établies dans l'avis de l'EFSA sur le bien-être des porcs :

[Consulter l'avis de l'EFSA](#)

Le rapport complet du CNR BEA et les autres axes d'amélioration sont disponibles ici :

[Consulter le rapport du CNR BEA](#)